



GRANDLYON  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **11 mai 2009**

Délibération n° 2009-0740

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Association Jeunes Ambassadeurs - Programme d'actions 2009 - Subvention

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

**Rapporteur** : Monsieur Arrue

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 30 avril 2009

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 12 mai 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mme Chevallier, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Guimet, Havard, Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Lung, Longueval, Millet, Muet, Mmes Palleja, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Pillonel, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, MM. Roche, Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Touléron, Touraine, Uhrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Calvel (pouvoir à M. Buffet), Charles (pouvoir à M. Coste), Julien-Laferrière (pouvoir à M. Corazzol), Bernard B (pouvoir à Mme Vessiller), Braillard (pouvoir à Mme Benelkadi), Mmes Chevassus-Masia (pouvoir à M. Barthélémy), Dagorne (pouvoir à M. Havard), MM. Ferraro (pouvoir à M. Ariagno), Fleury (pouvoir à M. Reppelin), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Grivel (pouvoir à M. Bousson), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Pili), MM. Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Lyonnet (pouvoir à M. Léonard), Meunier (pouvoir à M. Gignoux), Morales (pouvoir à M. Vincent), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Lebuhotel), Pierron (pouvoir à Mme Bab-Hamed), Roger-Dalbert (pouvoir à M. Gléréan), MM. Serres (pouvoir à M. Imbert Y), Terracher (pouvoir à Mme Pédrini), Mme Tifra (pouvoir à M. Chabrier).

Absents non excusés : MM. Louis, Réale, Turcas.

## **Séance publique du 11 mai 2009**

### **Délibération n° 2009-0740**

commission principale : développement économique

objet : **Association Jeunes Ambassadeurs - Programme d'actions 2009 - Subvention**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

#### **Le Conseil,**

Vu le rapport du 22 avril 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Dans le cadre du plan de mandat 2008-2014 de la Communauté urbaine, l'Université a été identifiée comme une priorité stratégique : la qualité et l'intensité des partenariats entre sphère économique et milieux académiques constituent en effet un levier essentiel pour le développement de la métropole lyonnaise.

Trois enjeux majeurs ont ainsi été identifiés :

- positionner l'Université dans le dynamisme entrepreneurial de la métropole et le transfert de technologies : il s'agit de mieux connecter l'université aux milieux économiques par des actions visant notamment le développement de l'esprit d'entreprendre,
- élaborer le Schéma de développement et d'aménagement universitaire : au-delà du plan campus, il s'agit de mettre aux standards internationaux l'offre d'accueil sur les campus de l'agglomération,
- soutenir le pôle de recherche et d'enseignement supérieur université de Lyon pour une université forte : cela se traduit par la valorisation de la marque université de Lyon à l'international, en structurant une offre de formation attractive et en offrant un accueil performant aux chercheurs notamment étrangers.

Dans ce cadre, la Communauté urbaine souhaite apporter son soutien au programme Jeunes Ambassadeurs.

L'association Jeunes Ambassadeurs

L'Association pour les relations et les études internationales (AREI) a été créée en 1999 à l'initiative de dirigeants d'entreprises aidés par la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon, pour initier le programme Jeunes Ambassadeurs, en partenariat avec les quatre grandes écoles du pôle économique nord-ouest de Lyon, l'Aderly, l'office de tourisme de Lyon et les transports en commun lyonnais. En 2005, l'AREI a changé de nom pour une meilleure visibilité en terme de communication. Elle est devenue l'association Jeunes Ambassadeurs.

Le programme Jeunes Ambassadeurs permet aux étudiants étrangers de découvrir le tissu économique et le potentiel scientifique régional, par le biais d'un parrainage avec un cadre ou un dirigeant d'entreprise. En contrepartie, les Jeunes Ambassadeurs font bénéficier aux entreprises lyonnaises de contacts et de réseaux dans leurs pays d'origine.

Depuis la création du programme, 846 étudiants issus de 65 pays ont adhéré au réseau Jeunes Ambassadeurs de Lyon ou de Saint Etienne.

## Bilan de l'action 2008

La promotion 2007-2008 a compté 181 étudiants issus de 42 pays différents, dont 139 lyonnais. 18 grandes écoles et universités et plus de 150 entreprises ont participé à cette 9ème promotion.

Les objectifs fixés dans le cadre du programme d'actions 2008 ont été atteints :

- améliorer l'information des participants sur le programme afin d'augmenter le nombre de binômes : la promotion 2008 a compté 181 binômes contre 165 pour l'année 2007, 127 entreprises ont renouvelé leur engagement et 54 nouveaux parrains se sont engagés,
- augmenter la participation au programme des établissements d'enseignement supérieur lyonnais : 33 % des inscrits pour l'année 2008 contre 32 % pour l'année 2007 et une multiplication par 4 du nombre d'étudiants de l'université Claude Bernard Lyon 1er,
- mettre en place un programme de visites d'entreprises et de journée de découverte culturelle : 13 visites d'entreprises, 10 découvertes culturelles,
- organiser la soirée de gala et de remise des trophées le 3 avril 2008 à l'Hôtel de ville de Lyon sous la bannière Only Lyon, avec la diffusion d'outils de communication expliquant la démarche,
- développer les actions d'animation et de suivi du réseau international : diffusion de la lettre d'information économique bimestrielle de la Communauté urbaine au réseau des Jeunes Ambassadeurs, multiplication par 3 du nombre de visiteurs et de pages lues sur le site web,
- renforcer la contribution au portail économique d'agglomération : communication régulière sur les événements et actualités du programme.

## Objectifs pour le programme d'actions 2009

Les objectifs 2009 s'inscrivent dans la continuité du plan d'actions 2008 :

- maintien du nombre de binômes entreprises-étudiants sur Lyon (environ 180),
- augmentation de la participation au programme des établissements d'enseignement supérieur de Lyon avec l'appui du Pôle de recherche et d'enseignement supérieur université de Lyon,
- mise en place du programme prévisionnel événementiel,
- organisation de la soirée spéciale pour fêter les 10 ans du programme et valoriser les actions réalisées à l'international,
- développement des actions d'animation et de suivi du réseau international : diffusion de la lettre d'information économique bimestrielle de la Communauté urbaine et, à terme, de la lettre d'information Only Lyon portant sur l'actualité économique et internationale de l'ensemble des partenaires économiques,
- rapprochement avec le Pôle de recherche et d'enseignement supérieur dans le cadre de sa politique d'accueil international,
- mise en place d'un outil d'inscription en ligne pour les candidats, travail de référencement du site web ainsi que remodelage du site web,
- mise en place d'actions d'essaimage avec le lancement d'une année pilote sur Grenoble et à l'international avec la mise en place de quelques binômes sur Barcelone, Shanghai et Francfort.

## Budget et plan de financement du programme d'actions 2009

Dépenses prévisionnelles (en €)		Recettes prévisionnelles (en €)	
charges de personnel	77 000	communauté urbaine de Lyon	28 500
manifestations-visites	21 500	région Rhône-Alpes	20 000
communication-relations publiques	4 000	conseil général du Rhône	12 000
développement site internet	4 000	chambre de commerce et d'Industrie de Lyon	4 000
		ville de Saint Etienne	15 000
frais administratifs	6 860	privé et établissement d'enseignement supérieur	33 860
<b>total dépenses</b>	<b>113 360</b>	<b>total recettes</b>	<b>113 360</b>

Il est proposé que la Communauté urbaine apporte son soutien à l'association Jeunes Ambassadeurs à hauteur de 28 500 € pour permettre la réalisation de son programme d'actions 2009 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

#### DELIBERE

##### 1° - Approuve :

a) - le versement d'une subvention à hauteur de 28 500 € à l'association Jeunes Ambassadeurs pour le programme d'actions 2009,

b) - la convention de partenariat avec l'association Jeunes Ambassadeurs précisant les modalités de versement suivantes pour l'année 2009 :

- 80 % versés dans un délai global de 40 jours suivant la réception du certificat de notification de la présente convention,

- le solde suivant réception d'un appel de fonds, accompagné d'un compte-rendu financier et d'un bilan des actions menées au titre du programme 2009.

2° - **Autorise** monsieur le président à signer ladite convention.

3° - **La dépense** de 28 500 € sera prélevée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2009 et 2010 - compte 657 480 - fonction 90 - opération 0860 selon la répartition suivante :

- 80 % en 2009, soit 22 800 €,

- 20 % en 2010, soit 5 700 €.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 13 mai 2009.**